

L'événement: Culture ? Vous avez dit Culture ?

Vendredi 19 Février 2010

par Jean Souyris

«La culture nationale est l'ensemble des efforts faits par un peuple sur le plan de la pensée pour décrire, justifier et chanter l'action à travers laquelle le peuple s'est constitué et maintenu », écrivait Frantz Fanon dans "Les Damnés de la terre". En ces temps où le débat sur l'identité culturelle fait florès, peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que le ciment d'une nation, c'est sa culture. C'est d'ailleurs pour cela que des gouvernements successifs ont, en leur temps, développé et défendu l'idée d'une "exception culturelle française", conscients qu'ils étaient de tenir là un concept fédérateur.

Mais les sirènes du libéralisme économique ont aujourd'hui un chant plus mélodieux aux oreilles de nos politiques. Ainsi, dans son discours prononcé le 02 avril 2008, lors de la remise du rapport de Martin Bethenod et de la présentation du « Plan de renouveau pour le marché de l'art français », Christine Alabanel, ministre de la Culture et de la Communication, précisait-elle que le rôle de l'État n'était pas "de maintenir la création sous respiration artificielle" (air connu).

Enfonçant le clou, Nicolas Sarkozy, venu, le 2 février 2009, installer le nouveau Conseil pour la Création Artistique – qu'il copréside, pour bien marquer l'intérêt qu'il y porte, avec Christine Alabanel -, a fixé pour ambition audit Conseil de faire de la culture "la réponse de la France à la crise économique", cette réponse devant se traduire par un "changement de culture".

On s'en serait douté. Et, pour qui ne l'aurait pas fait, Marin Karmitz, producteur de cinéma de son état et Secrétaire général du Conseil mis en place, présentait, le 10 septembre, ses "10 projets pour le développement de pôles culturels et la démocratisation (sic) de la culture", qui fleurissent bon l'élitisme mercantile, avec juste ce qu'il faut de phraséologie populiste pour rassurer le bon peuple. Les voies sont donc tracées. Et bien tracées. Mais quid de la traduction politique et des moyens mis en oeuvre ? Ceux-ci seront multiples, n'en doutons pas. Mais deux, surtout, paraissent d'ores et déjà déterminants : la suppression de la taxe professionnelle, et la réforme des collectivités territoriales.

La première prive les collectivités de leur principale ressource représentant une part extrêmement importante du produit de la fiscalité directe locale. Comment imaginer que des villes ayant en charge des structures culturelles lourdes : théâtres, opéras, scènes conventionnées ou nationales, musées et autres lieux historiques, puissent continuer à en assumer la charge ? Elles qui sont déjà réduites à quia avec les incessants transferts vers elles de compétences de l'état, sans que les compensations financières, toujours annoncées, ne soient honorées ?

Déjà, quelques collectivités qu'inquiète, à juste titre, leur avenir, gèlent des projets, se désengagent de structures de développement territorial ou remettent en question leurs soutiens au monde associatif. D'où la mort annoncée, pour ne prendre que ce cas, des compagnies théâtrales indépendantes, souvent constituées en association.

Mais, qui sait, d'autres auraient pu se laisser aller à augmenter encore les charges fiscales locales pour faire face à leurs obligations, quitte à se retrouver exposées à la vindicte générale par un gouvernement se proclamant soucieux, au contraire, d'alléger "l'insupportable pression fiscale qui pèse sur les citoyens" ?

C'est là qu'intervient le projet de loi préparé par la commission Balladur, lequel prévoit de supprimer aux Conseils Généraux et Conseils Régionaux la compétence générale qui leur permettait jusqu'alors de financer et d'accompagner des projets à caractères sociaux, culturels ou sportifs. Seules les communes, ou regroupements de communes, qui garderaient une compétence générale, pourront continuer à oeuvrer pour ces secteurs le plus souvent associatifs.

Après la suppression de la taxe professionnelle qui les prive de leur principale ressource, voici donc qu'est programmée l'interdiction aux Conseils Généraux et Régionaux toute action d'intérêt général menée dans un cadre associatif. Or, sans parler de leur rôle fondamental par les aides complémentaires qu'ils pouvaient apporter aux associations communales, ils étaient les seuls à avoir la capacité de promouvoir et de conduire des politiques et des projets dont l'envergure dépassait les limites géographiques et les moyens économiques des communes.

Indubitablement, le gouvernement veut en finir avec le secteur associatif, riche de plus d'un million d'associations loi 1901, porteur de projets non marchands et solidaires qui tentent de compenser les inégalités engendrées par notre système économique. Il veut en finir avec ce bénévolat improductif qui concurrence d'inadmissible façon l'esprit créatif de la libre entreprise, seule capable de "travailler plus pour gagner plus" ou, plus précisément, de faire davantage travailler sa main d'oeuvre pour s'enrichir plus encore. L'état poursuivra donc son désengagement culturel pour concentrer ses financements sur des projets comme ceux du Conseil pour la

Création Artistique. Et, pour garder l'exemple du théâtre, les compagnies indépendantes, qui sont pour la plupart cofinancées par les collectivités, devront réduire à la portion congrue leur programmation et leur soutien à la création en attendant que, réduites au bon vouloir du mécénat d'entreprise, elles n'aient plus d'autre terme d'alternative que se soumettre ou disparaître. Voilà ce qui nous attend avec certitude, au pire dans deux ans, au mieux en 2014.

Car l'adoption de ce projet de loi devrait avoir lieu « probablement après les régionales de mars 2010 ». Le volet sur la clarification des compétences et les financements croisés serait renvoyé, lui, à un second projet de loi « dans un délai de deux ans après le vote de la réforme des collectivités territoriales ».

Voilà comment on met brutalement un terme à des décennies d'efforts pour sauvegarder tant bien que mal - car tout n'était certes pas parfait ; la culture, c'est-à-dire l'identité d'un peuple.

Souvenons-nous de ce qu'écrivait, dans "*L'artiste et son temps*", Albert Camus dont nous commémorons, cette année le cinquantenaire de la disparition : « Sans la culture et la liberté relative qu'elle suppose, la société, même parfaite, n'est qu'une jungle. C'est pourquoi toute création authentique est un don à l'avenir ».

Jean Souyris

<http://www.le-groupe-republique.fr>

Le Groupe République!